

> Les BTS

(brevets de technicien supérieur)



Le BTS (BTSA pour l'enseignement agricole) vise une cible professionnelle et répond aux besoins des entreprises.

■ Où et comment ?

En lycée ou en école, ils se préparent en 2 ans, dans une section de techniciens supérieurs (STS).

➔ **L'encadrement pédagogique** est comparable à celui de terminale (environ 30 élèves par classe).

➔ Certains établissements proposent la formation par **apprentissage** qui alterne périodes en cours et périodes en emploi.

■ Accès

Avec le bac (ou un niveau bac dans certains cas). Il est recommandé que celui-ci soit cohérent avec la spécialité de BTS visée.

➔ **La sélection** se fait par bulletins scolaires (et travaux personnels, pour les arts) et parfois entretien de motivation. Un pourcentage de places est réservé aux bacheliers professionnels de l'académie dans chaque spécialité de BTS.

➔ **Les titulaires d'un bac technologique ou professionnel** obtenu avec une mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit, pour la rentrée suivante, dans une spécialité cohérente avec leur bac. Ils doivent se porter candidat au BTS/BTSA dans les délais impartis.

■ Au programme

Le BTS/BTSA permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu : transport, électronique, design... Il est proposé dans 138 spécialités (options comprises), mais toutes ne sont pas présentes à La Réunion.

➔ Avec un objectif d'insertion, la formation privilégie la **pratique**, les **stages** et l'intervention de professionnels du secteur.

➔ Les matières générales (français, mathématiques, langues...) constituent la moitié de la formation en 1^{re} année et le tiers en 2^{de} année.

■ Rythme de travail

Entre 30 et 33 heures par semaine de cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et pratiques (TP), sans oublier les devoirs, les projets à rendre... Un rythme de travail soutenu qui exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

■ Validation du diplôme

Le **diplôme national** s'acquiert sur **examen final** et contrôle en cours de formation (CCF) selon le statut de l'établissement. Les résultats de 1^{re} année sont déterminants pour le passage en 2^{de} année. Intégré au LMD, le BTS permet l'acquisition de **120 crédits européens (ECTS)**.

■ Poursuite d'études

Plus de la moitié des titulaires de BTS/BTSA poursuivent leurs études. Leur formation spécialisée les prédispose moins que le DUT à réussir dans des cursus longs (bac + 5).

➔ Ils préparent principalement une **licence pro** (bac + 3) ou une **formation complémentaire** en 1 an, pour approfondir leur formation ou acquérir une double compétence.

➔ **Les écoles d'ingénieurs, d'agronomie et les écoles vétérinaires** recrutent des titulaires de BTS ou de BTSA sur concours spécifiques. Il est conseillé de suivre une **prépa ATS** en 1 an (adaptation Techniciens supérieurs) afin d'augmenter ses chances.

➔ **La plupart des écoles de commerce** recrutent les titulaires de BTS (majoritairement du domaine économie et gestion) pour 1 à 3 ans. Accès sur concours.

■ Accès à l'emploi

Les BTS/BTSA sont appréciés des entreprises. Les conditions d'insertion varient selon les spécialités et les modalités de formation (cursus en apprentissage ou non).

S'INSCRIRE

Se reporter au portail
www.parcoursup.fr

A SAVOIR

➔ Mise à niveau

Le passage par une année de mise à niveau peut être demandé à l'entrée des BTS Hôtellerie-restauration et responsable d'hébergement, pour ceux qui ne sont pas titulaires du bac techno hôtellerie. C'est aussi le cas des BTS relevant du design, pour ceux qui n'ont pas le bac STD2A.

➔ DMA

À bac + 2, le DMA (diplôme des métiers d'art) existe dans 13 spécialités. Accès sur dossier avec un bac STD2A, ou après une mise à niveau (MANAA) avec un autre bac.

➔ BTS en 3 ans

Les BTS prothésiste-orthésiste et podo-orthésiste se préparent en 3 ans (au lieu de 2 ans).

Quelles différences ?

DUT	BTS / BTSA
♦ à l'université	♦ en lycée ou en école
♦ 41 spécialités et options	138 spécialités et options
♦ études polyvalentes	♦ études plus spécialisées
♦ contrôle continu	♦ examen final ou CCF
♦ 89% des diplômés poursuivent leurs études	♦ 53% des diplômés poursuivent leurs études